



Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur – 14h

Référence : MIERPE

Eligible au CPF

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge intégrale

Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur les attentes, les besoins et le vécu des participants. Les échanges de pratiques sont favorisés. Étude de cas, mise en situation.

Animation

Formateur expert en technique de recherche d'emploi

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de la formation

2 jours / Total heures : 14h

Dates

A planifier avec le RAM ou RAP

Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants.

Aucun prérequis pour accéder à ce module.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, d'identifier précisément les besoins du particulier employeur ainsi que de négocier ses conditions de travail.

Savoirs :

- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'importance de la première impression.
- L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi.
- La communication et la posture professionnelle.
- La démarche de recueil d'informations.
- Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.

Savoir-faire :

- Préparer un entretien d'embauche et l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur.
- Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- Répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets.
- Poser des questions permettant de mieux cerner le poste et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne.
- Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- Établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences.
- Négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective.
- Ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.

Savoir-être :

◇ Être courtois ◇ Être ponctuel ◇ Être factuel ◇ Être précis